

N^o 9 Place
François Arsène
Enfant légitime
28 Février.

L'an mil huit cent soixante huit, le vingt trois
janvier à neuf heures du matin, pardevant nous, et Joïnt
officier de l'Etat civil de la Commune de Signy-le-Ribault
Canton de la Ferté S^e Aubin (Loiret) spécialement délégué est
comparu François Nacc, âgé de trente deux ans, journalier, demeurant
à la Bretonne de Signy, lequel nous a présenté un enfant de
sex masculin né ce matin à sept heures, dans son domicile, de lui
déclarant et de Joséphine Jourdain, âgée de vingt neuf ans, son
épouse journalière et auquel enfant il a déclaré vouloir donner
les prénoms de François Arsène. Les dites déclaration et
présentation faites en présence de Auguste Amblard âgé de
huit ans, demeurant à la Californie de Signy, et Noël Griveau,
âgé de trente six ans, journalier, demeurant à la Rue Creuse
de Signy, et ont le père et le dernier témoin déclaré ne savoir
signer, le premier a signé avec nous après lecture faite.

Seroy

Complais Auguste J. Nacc